

**VILLE DE MONS : AVIS A LA POPULATION
PROJET SOUMIS A L'ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT
REUNION D'INFORMATION PREALABLE**

OBJET : Renouvellement de permis unique de classe 1, Construction d'un nouveau four.

La société anonyme Holcim Belgique (Avenue Robert Schuman 71, 1401 Nivelles), informe la population qu'elle envisage d'introduire auprès du Service Public de Wallonie une demande de renouvellement de son permis unique pour l'exploitation de sa cimenterie d'Obourg localisée à la Rue des Fabriques, N°2, 7034 Obourg. Le projet de renouvellement du permis unique est accompagné d'une demande portant sur la construction et l'exploitation de nouvelles installations de production de clinker qui intègrent des technologies permettant à terme la capture du CO₂. La demande intègre également le démantèlement des fours à clinker actuels.

Suivant le Code de l'Environnement, ce projet doit être soumis à une Etude d'Incidences sur l'Environnement et doit faire l'objet d'une Réunion Préalable d'Information de la population, conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement. Dans ce contexte, Holcim Belgique vous invite à participer à la Réunion d'Information Préalable relative à l'objet susmentionné qui se tiendra **le mercredi 15 septembre 2021 à 18H30 précises à la salle CALVA de Ghlin (Place de Ghlin 28, 7011 Mons).**

Toute personne intéressée peut participer à cette réunion. Compte tenu des situations sanitaires actuelles et des contingences, une **inscription préalable** est à transmettre **par courriel** à l'adresse nathalie@afppromanagement.be avant le 11 septembre 2021.

Cette réunion d'information a pour objectifs :

1. de permettre au demandeur Holcim Belgique de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'Etude d'Incidences sur l'Environnement ;
4. de proposer des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'Etude d'Incidences sur l'Environnement.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater (du lendemain) du jour de la tenue de la Réunion d'Information Préalable, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'Etude d'Incidences sur l'Environnement, en les adressant par écrit au Collège Communal de MONS, Hôtel de Ville Grand-Place, 22 7000 Mons ou par email environnement@ville.mons.be , en y indiquant ses nom et adresse, avec copie au demandeur: Holcim Belgique projet Go4Zero, Avenue R. Schuman, 71, 1401 Nivelles (go4zero-be@holcim.com), lequel les communique, sans délai, à l'auteur de l'étude d'incidences le bureau d'études agréé SERTIUS SA basé à Louvain-la-Neuve.

Toute demande d'informations peut être adressée auprès du demandeur à l'adresse suivante : Holcim Belgique sa A l'attention de Vincent Michel, Avenue R. Schuman, 71, 1401 Nivelles ou par mail à : go4zero-be@holcim.com.

Le demandeur se réserve le droit d'adapter les dispositions pratiques en fonction de l'évolution sanitaire Covid-19 suivant les recommandations/impositions du Comité de concertation national et/ou de la police locale.